



La place Joseph Bonal

Le 15 janvier 1917, incendie de la maison Bonal. Pour récompenser le zèle dont on fait preuve les pompiers en portant secours lors de cet incendie, la compagnie d'assurances « L'Aigle » octroie une gratification de 50 francs aux pompiers.

C'est à la suite de cet événement malheureux que l'idée de convertir en place publique le pâté de maisons compris entre la petite place existante, la rue de la mairie et la rue dite « la Rose », germe dans les esprits et fait son chemin. Elle commence à se concrétiser lorsque M.Bonal, propriétaire de quatre immeubles, en bon ou mauvais état, dans le centre de Saint-Chély, propose de vendre ces immeubles à la commune. Immeubles qui, avec la maison Vidal et la maison Moisset, forment tout un « patus » qui pourrait devenir une magnifique place publique.

Le maire expose cette proposition au conseil municipal lors de la séance du 17 février 1918 : « Le conseil, après en avoir délibéré, accepte l'offre de M.Bonal avec reconnaissance parce que le prix demandé est certainement inférieur à sa valeur, et à l'unanimité, d'ores et déjà, s'engage à donner à la place ainsi créée le nom de PLACE JOSEPH BONAL. »

De plus, le maire expose au conseil que M.Moisset Jean offre l'emplacement d'une loge qu'il possède contre la maison Vidal rue de la marie, en échange d'un terrain dans la rue du Traftour. Le conseil accepte cette nouvelle offre qui permettra la réalisation du projet de création de la place publique avec les immeubles Bonal.

Le 12 décembre 1919, le maire annonce aux conseillers réunis en séance que les immeubles achetés ont été démolis et que la place sera opérationnelle pour le 1^{er} mars prochain. Cependant, elle n'aura la configuration définitive actuelle qu'en 1930 ou 1931, lorsque la dernière maison à démolir, celle de la famille Moisset, sera rasée.

Le village possède alors une belle place au centre de laquelle a été érigé le monument aux morts. A ce propos, il est bon de savoir que toutes les communes de France étaient tenues d'élever un tel monument à la mémoire des morts pour la patrie au cours de la guerre 1914-1918 (circulaire du préfet en date du 24 août 1920 demandant le vote de crédits pour cette érection). Pour la commune de Saint-Chély, le nombre de morts a été de 93, soit 5,8 % de la population.

La grand croix de mission qui se dressait auparavant sur la petite place du marché a été déplacée et érigée près de l'escalier conduisant à l'hospice.

L'hospice, qui est désormais une annexe de la maison de retraite, a été inauguré le 11 septembre 1927. Il était destiné à recevoir des personnes âgées malades et nécessiteuses.

Si elle pouvait parler, cette grande place au cœur du village raconterait les événements heureux ou malheureux qui ont marqué l'histoire de Saint-Chély depuis plus de 70 ans, les fêtes, les cérémonies, l'affluence des grands jours, la solitude des jours tristes et froids, en bref, tout ce qui fait la vie d'une communauté.